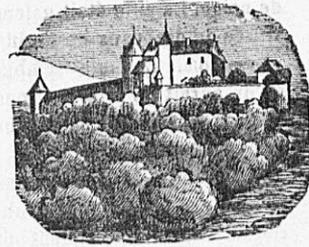




LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS
Suisse... 1 an, Fr. 4 50
... 6 mois, » 2 50
Étranger... 1 an, » 9 —
... 6 mois, » 5 —
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.
On s'abonne dans les bureaux de poste.

JOURNAL INDEPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi

Supplément bimensuel gratuit : **L'ÉCHO LITTÉRAIRE**

IMPRIMERIE ET ADMINISTRATION : Rue du Tir 131, BULLE.

HORAIRE D'HIVER : Bulle, dép. 6⁰⁰ 10⁵⁵ 2²⁵ 5¹⁵ 8⁵⁰ — Bulle, arr. 8⁵⁵ 1¹⁵ 4⁵⁰ 7⁵⁰ 10⁵⁵

ANNONCES
Canton, une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 10 c. Suisse, 15 c. Étranger, 20 c. la ligne ou son espace.
RÉCLAMES : 80 c. la ligne.
Pour annonces et réclames ex-cantonaux, s'adr. à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Fribourg, ou à ses succursales.

BULLE, le 17 avril 1903.

JURA-SIMPLON ET CONFÉDÉRATION

(Suite.)

» Toutes ces circonstances réunies étaient à elles seules suffisantes pour nous faire songer dès maintenant aux mesures à prendre en vue de la dissolution et de la liquidation de notre Société. N'ayant pu, comme nous l'avions d'abord supposé, assister à une reprise anticipée du réseau de la Confédération, nous espérons vivement que les organes de la Compagnie auraient au moins la satisfaction d'achever les opérations et de présenter eux-mêmes à la ratification de l'assemblée générale des actionnaires les instruments réglant la prise de possession le 1^{er} mai 1903 par la Confédération. Nous avons exposé les raisons qui ne nous sont pas imputables et pour lesquelles il n'a pu en être ainsi. Nous n'y revenons pas. Mais aux raisons invoquées, ci-dessus, et déjà suffisantes par elles-mêmes, à l'appui d'une dissolution et d'une mise en liquidation immédiate, nous avons encore par surcroît à ajouter ce qui suit :

» L'art. 21 de nos statuts confie la gestion proprement dite à une direction permanente de trois à cinq membres nommés par le conseil d'administration, et à teneur de l'art. 22 le président ou le vice-président de la direction signe pour la Société, de même que, dans certains cas spéciaux, le caissier principal. Tout cela ne cadrera plus avec la situation de fait le 1^{er} mai prochain. La direction sera réduite à un membre au lieu de trois au minimum, le vice-président actuel, qui a la signature sociale selon les publications qui ont eu lieu

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 35

LA PATRICIENNE

par J.-V. WIDMANN

Traduit de l'allemand par P. CÉSAR.

— En ceci, je ne puis que donner raison à Mlle votre sœur, répondit le docteur, que les paroles d'Amédée avaient fait sourire. Ce n'eût pas été prudent.

La cloche sonnait pour le souper.

— Ah! j'oubliais, s'écria l'enfant, on nous attend, je venais vous chercher. Vous descendez, n'est-ce pas?

— Oui!

Quelques secondes après, Jean Almeneur entra dans la salle à manger. M. Fininger, Dongaldine et Mlle Martha étaient déjà à table. On n'avait pas encore allumé de lampe; mais, la flamme de l'esprit de vin, qui enveloppait la machine à thé, éclairait en plein le visage de la jeune fille dont le teint, à cette lumière, paraissait très pâle.

Comme elle était la seule des personnes présentes qu'il n'avait pas saluée, Jean s'approcha d'elle et lui tendit la main, tout en prononçant quelques mots. Ne la vit-elle point, ou fit-elle simplement semblant de ne pas la voir? Nous ne savons, mais toujours est-il que, pour éviter la

(F. o. s. du C. du 26 janvier 1897, n° 23, page 89) nous quittera et échangera ses fonctions actuelles contre celles de membre de la direction du 1^{er} arrondissement fédéral. Et alors, cela étant, il faudrait se résoudre, en dehors du cas de dissolution :

» Ou bien, pour se conformer aux statuts, à reformer nos cadres et à procéder aux nominations et formalités indispensables;

» Ou bien, pour mettre l'état de droit d'accord avec l'état de fait, à reviser les statuts et à remplir toutes les formalités requises en pareil cas.

» Ces solutions nous ont paru, l'une comme l'autre, tout à fait inopportunes et nous avons envisagé qu'il est préférable, dans les circonstances où nous nous trouvons, d'opter pour la dissolution et la mise en liquidation à partir du 1^{er} mai 1903, jour de la prise de possession par la Confédération de tout le réseau actuellement exploité par notre Compagnie.

Nous avons d'autant moins hésité à vous nantir d'une proposition conforme qu'il est résulté de la consultation annexée au présent rapport (consultation de MM. Duprez, Lambelet et Rossel), et à laquelle nous nous référons, que rien ni dans nos statuts, ni dans la loi, ne s'oppose à la dissolution et à la mise en liquidation de notre société et qu'au contraire les art. 664, chiffre 2°, 665 et suivants et 582 du Code fédéral des obligations ont précisément prévu une situation pareille à celle dans laquelle nous allons nous trouver, même en ce qui concerne l'achèvement puis la remise à qui de droit de la ligue Brigue-Iselle.

L'offre faite le 18 mars par la Confédération de reprendre les emprunts de la compagnie fait l'objet de la proposition suivante :

« L'assemblée générale des actionnaires des chemins de fer du Jura-Simplon accepte l'offre de

nécessité de lui répondre, elle parut très occupée à verser l'eau bouillante dans la théière et, restant parfaitement maîtresse d'elle-même, elle baubtia, sans daigner le regarder :

— Bonsoir, monsieur le docteur.

Et ce fut tout.

Jean, péniblement mortifié par cette froide réception, alla s'asseoir près de son élève, en face de Dongaldine, à la place que d'un geste M. Fininger lui avait indiquée.

La première partie du souper fut assez silencieuse. Heureusement, Amédée avait l'éloquence facile et abondante. Il recommença bientôt :

— Dongaldine, songe donc que M. le docteur n'aurait pas voulu monter dans notre barque! Il est tout à fait de ton avis : on ne peut, dit-il, être jamais trop prudent sur l'eau. Oh! il ne pensera plus ainsi, une fois qu'il aura fait meilleure connaissance avec notre lac et notre bonne chaloupe.

— Au contraire, répliqua Jean, interrompant le flot de paroles de son élève; je ne cesserai de te répéter qu'on ne saurait avoir trop de précautions avec des choses d'une nature si trompeuse.

Dongaldine, à ces mots, lui jeta un regard incertain, comme si elle se fût demandé ce qu'il entendait par là. Mais elle baissa rapidement les yeux, dès qu'elle aperçut que le visage du jeune homme était d'un calme imperturbable.

reprendre les emprunts consolidés de la Compagnie dès le 1^{er} mai prochain, offre libellée comme suit dans la lettre du Conseil fédéral à la direction, du 18 mars 1903 :

« Le 1^{er} mai 1903, tout le réseau des chemins de fer du Jura-Simplon, à l'exception du tunnel Brigue-Iselle, devient, en vertu de la loi, la propriété de la Confédération, à la même date, l'obligation résultant des emprunts consolidés du Jura-Simplon. Ce transfert de la dette sur la base d'une entente entre la Compagnie débitrice et la Confédération est parfaitement admissible en droit, suivant les rapports concordants de MM. Huber et Laband et de M. Oberer. La Confédération reprendra les dettes d'emprunt en les déduisant du prix de rachat, et cela au pair en ce qui concerne les emprunts à 3 1/2 %, et en bonifiant la différence d'intérêt capitalisée en ce qui concerne les deux emprunts portant intérêt à 3 % et 2 3/10 %.

« Nous offrons à la direction du Jura-Simplon de reprendre la dette consolidée le 1^{er} mai 1903.

Le Centenaire vaudois.

C'est dans un élan unanime de patriotisme que le canton de Vaud a célébré, le 14 avril, le centenaire de son indépendance.

Dans les villes, dans les campagnes, partout les cœurs se sont unis pour donner à ce grand jour la solennité qu'il convenait à un peuple fier d'un siècle de liberté.

Déjà la veille, la plaine et la montagne constellaient de centaines de feux de joie; les drapeaux flottaient au vent. Mardi matin, le peuple vaudois s'éveilla au son des cloches, au bruit du canon.

A Lausanne.

Au début de la matinée, le temps était malheureusement froid et gris. Il tombait même un peu

— Il fait réellement très sombre, dit-elle ensuite, et donna l'ordre à Juliette, qui était près d'elle, d'allumer enfin la lampe.

Puis, se tournant cette fois vers le docteur, elle lui adressa brusquement la parole :

— Je suis fort heureuse de voir que vous enseignez de si bons principes à Amédée. Il en a besoin, car ici, à Beau-Port, les occasions ne sont pas rares, et il est toujours sage de ne pas être trop téméraire.

Ce fut à présent au tour de Jean de réfléchir au dernier mot qu'elle venait de prononcer. Il ne s'y arrêta cependant pas longtemps, car il répondit :

— J'approuve votre avis, bien que je ne sois nullement peureux. Au surplus, ce lac est un des plus tranquilles de la Suisse. En parlant ainsi, j'avais seulement en vue le passage d'une barque dans une autre...

— Et vous aviez raison, riposta de nouveau la patricienne, tandis qu'un sourire équivoque planait sur ses lèvres.

Ce sourire et le regard qui l'accompagnait disaient clairement au précepteur :

— Prends garde, jeune homme! Ne cherche pas à méler ton existence à la mienne. Prends garde encore une fois! Le danger est plus grand que tu ne penses.

(A suivre.)

de neige. La ville était gaiement et sobrement paroisée de drapeaux et d'oriflammes surtout suisses et vaudois. La foule semblait moins nombreuse qu'on aurait pu croire. Cependant les trains de la matinée amenèrent de nombreux Vaudois du canton et des cantons voisins.

A 9 heures, le Grand Conseil est entré en séance sous la présidence de M. Dubuis. Environ les deux tiers des membres étaient présents. La séance a été courte. Il y a eu appel nominal, puis adoption à l'unanimité d'une proposition de MM. G. Martinet et Ruedi affectant au Fonds du Centenaire pour les tuberculeux l'indemnité de présence des députés qui assistaient à la séance.

Sur la terrasse du Château s'assemblent, peu après neuf heures, le Grand Conseil, le Conseil d'Etat, le Tribunal cantonal, l'Université, les autorités exécutives et judiciaires du district et de la commune. De là jusqu'à la Cathédrale, le service d'ordre est fait par les hommes de l'école de recrues, qui forment la haie des deux côtés de la rue.

A 9 h. 15, le cortège officiel s'est ébranlé aux grondements du canon, au son des cloches et de la musique. En tête marchaient un détachement de fusiliers et une section de gendarmes. Défilent ensuite les membres du Grand Conseil, ceux du Conseil d'Etat, parmi lesquels a pris place M. Ruchet, conseiller fédéral, les autorités communales et judiciaires, l'Université, etc. Une foule immense se presse sur le passage du cortège. A l'entrée à la cathédrale, la fanfare joue une marche triomphale: *Victoire*.

La cérémonie s'ouvre à 10 h. M. Meylan, pasteur de la Cité, prononce une allocution sur le texte: « Peuple, réveille-toi ». M. Alph. Dubuis, président du Grand Conseil, retrace l'activité législative du siècle écoulé. M. Ad. Thélin, président du Conseil d'Etat, fait un tableau comparatif de la situation du canton, il y a un siècle, avec celle d'aujourd'hui.

Les enfants exécutent ensuite des chœurs de Jacques-Dalcroze, puis la cérémonie se termine par la cantate de Dénérez: « 1803 », qui est d'un effet grandiose.

A 3 heures est parti de Montbenon le cortège populaire. Toutes les sociétés y étaient représentées. Plusieurs d'entre elles avaient composé des groupes costumés qui soulevaient sur leur passage de vibrantes acclamations. Ainsi les vieux troupiers, artilleurs, carabiniers avec le chapeau à plumes, fantassins. La société des Anciens-Moyens était précédée d'une imposante batterie de tambours, les uns en costumes de 1803, les autres en uniformes de cadets.

Le défilé du cortège a duré vingt-cinq minutes. Une foule considérable s'était massée sur son passage. Elle l'a suivi à Beaulieu. Il s'est disloqué là, après des morceaux de musique, des chants, des exercices de gymnastique et des rondes dansées par les enfants de la Pontaise; puis les sociétés, suivies de leurs amis, se sont rendus dans leurs locaux respectifs, pour y terminer en famille cette joyeuse fête.

Cette fête a pleinement réussi à Lausanne comme dans tout le canton; partout elle revêtait un caractère franchement populaire.

CONFÉDÉRATION SUISSE

Les traités de commerce. — Les négociateurs désignés par le Conseil fédéral pour discuter la conclusion des futurs traités de commerce sont maintenant armés jusqu'aux dents. Ils ont donné audience, depuis le 23 février, à environ 250 experts qui sont venus leur exposer les vœux de tous les groupes intéressés, industrie, commerce, métiers, agriculture. Ces conférences techniques ont été fort laborieuses. Elles avaient lieu sous la résidence du chef de la division du commerce.

On a épluché dans tous les détails, non seulement le nouveau tarif suisse, mais encore les tarifs étrangers.

Il va sans dire que les vœux des agriculteurs ont été pris en sérieuse considération.

Postes. — Sont nommés commis de poste à Zurich: Ernest Gersbach, de Bex, à Bulle; Gottlieb Leiser, à Lausanne; Philippe Maffei, à Neuchâtel.

Police des forêts. — Le Conseil fédéral a invité les gouvernements cantonaux à mettre leur législation forestière en harmonie avec la loi fédérale du 11 octobre 1902 et à soumettre leurs nouvelles dispositions à l'approbation fédérale.

Berne. — **Crémation.** — La direction de police a remis au Conseil d'Etat, pour être soumis au Grand Conseil, un projet de décret introduisant la crémation facultative dans le canton de Berne.

Vaud. — La fête du centenaire a été attristée par un accident survenu à un des hommes qui faisaient partir des salves. L'engin utilisé pour la circonstance était une enclume, dont on bourrait de poudre la cavité. Six coups étaient partis sans encombre; au septième, l'allumeur s'étant penché sur l'enclume avec une allumette enflammée, reçut la décharge en pleine figure. Il a eu une joue labourée et un œil si grièvement atteint, qu'on a dû conduire la victime à l'Hospice des Aveugles de Lausanne.

Nyon. — Un incendie a détruit en partie l'hôtel Beau-Rivage à Nyon, inhabité pour cause de réparations.

Genève. — La société de gymnastique la *Pro Patria*, de Genève, a remporté le prix d'excellence au concours international de gymnastique du parc Borely, à Marseille.

ÉTRANGER

France. — **M. Loubet en Algérie.** — M. Loubet est arrivé mercredi à une heure en rade d'Alger. Escorté par l'escadre de la Méditerranée, le croiseur *Jeanne d'Arc* a été salué par 101 coups de canon des forts et par les formidables détonations des navires étrangers, russes, algériens, italiens, etc., ancrés dans le port.

Reçu avec le cérémonial traditionnel, M. Loubet, suivi d'un brillant cortège militaire, s'est rendu au Palais d'hiver, dans un landau à six chevaux. Trente chefs arabes, superbement montés, le précédaient.

Au Palais, le président a reçu les sénateurs et députés. M. Etienne s'est fait l'interprète de tous ses collègues et a dit qu'il espérait que M. Loubet emporterait de l'Algérie un souvenir durable. Le président de la République a répondu qu'il était touché de l'accueil qu'il a reçu de la population. Un accident grave s'est produit à bord d'un des navires de l'escadre au cours de la traversée.

A la suite de la rupture du mat de hune du *Galilée*, deux matelots de ce croiseur se sont noyés.

Italie. — **Nouvelles inquiétantes de Léon XIII.** — *L'Echo de Paris* reçoit une dépêche de Rome disant que le Pape s'affaiblit continuellement. L'appétit disparaît. Il n'y a aucun danger immédiat, mais on craint une fin prochaine. Tous les fonctionnaires du Vatican ont reçu l'ordre de ne pas s'absenter de Rome.

(Sous réserves. Réd.)

Russie. — **Incendie d'un navire.** — Un incendie a éclaté lundi après midi dans le port d'Astrakan. Un navire chargé de naphte a été rapidement détruit. On ignore les causes du sinistre.

Maroc. — Le prétendant approche de Budja. Le fils du consul britannique à l'Arrach a été blessé par les Maures qui ont attaqué sa maison.

Une dépêche de Tanger au *Times* dit que le sultan a envoyé des troupes qui devaient être expédiées par mer dans le Riff, mais que les autori-

tés espagnoles ont refusé de laisser débarquer à Méhilla, de crainte de conflits avec les Kabyles.

La débâcle au Maroc. — La forteresse de Frajana est tombée entre les mains des partisans du prétendant. Ceux-ci avaient creusé une mine qui a fait sauter la tour principale. Quarante soldats et un officier ont été tués. Le pacha a été blessé à la cuisse et s'est réfugié sur territoire espagnol. Mouley Arafa, oncle du sultan, a passé sur territoire français, dans le département d'Oran.

Le pillage de la forteresse de Frajana a commencé; les Maures se disputent le butin, ce qui a donné lieu à des luttes sanglantes, au cours desquelles il y a eu dix morts et de nombreux blessés.

On mande de Tanger que le sultan a renvoyé tous les étrangers employés à Fez, à l'exception du capitaine Mac Lean, du docteur Verdan et de la mission militaire française.

Etats-Unis. — On télégraphie de New-York au *Daily Express* que la police américaine est persuadée que la mafia opère actuellement à New-York. Une véritable terreur s'est emparée de la population italienne de cette ville. 5 Italiens ont été assassinés récemment et, ces jours derniers, on en a trouvé 6 autres dans les rues, le cou coupé, le corps dans un tonneau. Les parents refusent de donner aucune indication. Il a été impossible de découvrir les meurtriers. La police a demandé des éclaircissements à Rome, car on sait que les Italiens d'Amérique ont refusé d'aider financièrement la mafia. Leur refus est probablement la cause de ces crimes.

CANTON DE FRIBOURG

Incendie. — Un incendie a détruit dimanche soir, vers minuit, une maison située en face de la pinte de Néréaz et propriété de M. Scher'y. Elle était habitée par deux ménages qui ont eu beaucoup de peine à sauver quelques objets. Une vache et une chèvre sont restées dans les flammes. La pompe de Ponthaux est arrivée première sur le lieu de l'incendie.

La cause de ce sinistre est inconnue. Comme c'est la troisième fois qu'il arrive, en moins d'une année, que le feu éclate dans cette partie du village, on est porté à croire qu'une main criminelle n'est pas étrangère à ces divers incendies.

Faux. — On a présenté à l'encaissement, à la Banque de l'Etat, un billet de la ci-devant loterie de l'Université, dont le numéro avait été ingénieusement falsifié; le lot censé échu au billet était de 1000 fr. La fraude a été découverte à temps. Il reste à en trouver l'auteur, le billet ayant été présenté au guichet de la banque par voie d'intermédiaire.

Tirage financier. — Mercredi a eu lieu le 93^{ème} tirage des séries des obligations de 15 fr. de l'emprunt à lots de 1860.

Sont sorties les séries:

N ^o	41	192	243	301	389	468	494
	676	718	775	802	854	973	1044
	1323	1469	1595	1615	1666	2177	2266
	2387	2482	2765	2822	2849	2955	2991
	3030	3154	3158	3197	3218	3601	3820
	3867	3873	3990	3995	4055	4231	4295
	4320	4327	4333	4420	4529	4556	4607
	4785	4798	4840	4921	4941	5176	5400
	5514	4541	5577	5826	5870	5904	5921
	6079	6142	6224	6279	6283	6296	6383
	6430	6140	6680	6734	6738	6776	7027
	7066	7358	7483	7661	7674	7702	7706
	7742	7764	7839	7895.			

— Mercredi également a eu lieu le premier tirage du nouvel emprunt à lots en faveur de l'hôpital cantonal.

Sont sorties 20 séries de 50 numéros chacune soit les séries:

515	702	1208	3406	3601	3859	4310	5176
5972	6367	6848	6928	7271	7411	7652	7767
7957	7971	8848	9211.				

A Romont. — Le tour du projet de transportait que le Jura Simple près lesquels la gare se de mètres en avant de au niveau des rails.

Les Romontois voudraient la direction de Lausanne l'établissement d'une pente douce depuis la

Une nombreuse assemblée de M. Grand, prouté mardi soir cette qu'une pétition au Jura diqué.

GRUYÈRE

Gendarmerie. — va être incessamment est exigée par l'augmentation que vaut à ce la Fabrique de chocola

On nous prie d'insérer **Pour les cloches** nie des cloches de l'église clamée depuis plusieurs de sa réalisation. La sein du Conseil de paroissiale, ainsi que de consultation préalable accueil favorable.

Les quelques hésitations provenaient de l'insuffisance des fournitures et de la crainte d'une élévation. Mais les explications et les indications suivies ont dissipé les doutes.

Nous sommes en possession d'un projet réalisable; et ce projet ne fait que rendre justice à la population pour sa générosité à l'égard de ses cloches, et agréable à tous leurs moyens. Les pertes de la fortune se feront de contribuer largement à la belle sonnerie, qui soit l'honneur de la paroisse et de ses habitants pour la musique.

La sonnerie actuelle est en effet notre beffroi. Ne parlons pas de la cloche.

La troisième est fêlée et employée depuis plusieurs années. La cinquième est fêlée et est 1/4 de ton trop basse. Les autres sont bonnes; il faut les remplacer.

L'idée s'est faite jour de l'occasion, non seulement des cloches défectueuses, mais des belles cloches: une pesant 3000 kilos et coûtant entre la troisième et la quatrième coûterait 3085 francs. Nous aurions de la musique harmonisée: c'est la beauté. Cette sonnerie sera plus belle.

Le projet prévoit que ces huit cloches sonneront plus petites et qu'on emploiera que pour continuer une dépense à ajouter à la somme de 3085 francs.

Cette somme sera versée à domicile, qui sera payée en 10 annuités, de 1903 à 1912. Une personne soucieuse de la paroisse pendant 5 ans. Néanmoins préfèrent un autre

A Romont. — Les Romontois s'agitent autour du projet de transformation de leur gare. On sait que le Jura Simplon a dressé des plans, d'après lesquels la gare serait portée à une dizaine de mètres en avant de son emplacement actuel, au niveau des rails.

Les Romontois voudraient déplacer la gare dans la direction de Lausanne, de manière à permettre l'établissement d'une route d'accès droite et en pente douce depuis la ville.

Une nombreuse assemblée, tenue sous la présidence de M. Grand, président du Tribunal, a discuté mardi soir cette question et a décidé d'adresser une pétition au Jura-Simplon dans le sens indiqué.

GRUYÈRE

Gendarmerie. — Un poste de gendarmerie va être incessamment établi à Broc. Cette mesure est exigée par l'augmentation considérable de population que vaut à cette localité la présence de la Fabrique de chocolat.

On nous prie d'insérer l'entre-filet suivant :

Pour les cloches de Bulle. — L'harmonie des cloches de l'église paroissiale de Bulle, réclamée depuis plusieurs années, semble approcher de sa réalisation. La question a été traitée au sein du Conseil de paroisse et lors de l'assemblée paroissiale, ainsi que dans deux autres réunions de consultation préalable. Partout l'idée a reçu un accueil favorable.

Les quelques hésitations qui se sont produites provenaient de l'insuffisance des renseignements fournis et de la crainte d'une dépense relativement élevée. Mais les explications données depuis lors et les indications suivantes dissiperont tous les doutes.

Nous sommes en présence d'un projet facilement réalisable ; et ce serait sans nul doute faire injure à la population de Bulle que de douter de sa générosité à l'égard d'une œuvre désirée de tous et agréable à tous. Tous donneront selon leurs moyens. Les personnes favorisées des biens de la fortune se feront un plaisir et un honneur de contribuer largement à doter notre ville d'une belle sonnerie, qui soit en rapport avec l'importance de la paroisse et le goût bien connu des habitants pour la musique.

La sonnerie actuelle est défectueuse.

En effet notre beffroi renferme six cloches (nous ne parlons pas de la cloche de l'agonie).

La troisième est fêlée et ne peut plus être employée depuis plusieurs années.

La cinquième est $\frac{1}{7}$ de ton trop bas ; la sixième est $\frac{1}{4}$ de ton trop bas. Donc trois cloches seules sont bonnes ; il faut refondre les trois autres.

L'idée s'est fait jour et se propage de profiter de l'occasion, non seulement pour refondre les cloches défectueuses, mais pour ajouter deux nouvelles cloches : une plus grande (en si b) qui pèserait 3000 kilos et coûterait 10,800 fr.; une autre entre la troisième et la quatrième actuelles, laquelle coûterait 3085 fr.

Nous aurions de la sorte huit cloches parfaitement harmonisées : ce serait une sonnerie de toute beauté. Cette sonnerie reviendrait à 18,000 fr.

Le projet prévoit en outre, indépendamment de ces huit cloches sonnées à la volée, douze autres cloches plus petites, fixes, que l'on ne pourrait employer que pour carillonner. Ces cloches constitueraient une dépense d'environ 3,700 fr., à ajouter à la somme ci-dessus.

Cette somme serait obtenue par une souscription à domicile, qui serait commencée incessamment. La somme souscrite serait payable en 5 annuités, de 1903 à 1908.

Une personne souscrit, par exemple, pour 500 francs ; elle s'engage à payer 100 francs par an pendant 5 ans. Néanmoins si quelques personnes préfèrent un autre mode de souscription, il sera

fait selon leur désir. La somme à recueillir est importante ; cependant si l'on considère ce qui se passe dans d'autres endroits, où il y a moins de ressources on a tout lieu d'espérer que l'élan rencontré chez quelques personnes de bonne volonté se généralisera et permettra de mener à bonne fin cette œuvre agréable à tous.

Menus propos. — Il faut convenir que le pronostiqueur Capré dit parfois vrai. Ne nous avait-il pas prédit un mois d'avril fort désagréable ?

Hors, les *rebuses* de ces jours doivent le faire tressaillir d'aise, il avait prévu tout cela ! Gageons qu'il est bien le seul à qui ce temps convienne.

* * *

Nos bons amis les Vaudois ont été spécialement favorisés pour leur centenaire. Alors que chez nous la neige faisait rage, c'est à peine s'il a plu quelques ondées sur le littoral du Léman.

Nous avons eu, en ville, une vision des fêtes de nos voisins du Pays-d'Enhaut. Les pataches fédérales qui font le service postal de Gessenay à Bulle nous arrivaient mardi, enguirlandées, festonnées de verdure, parées des écussons bernois et vaudois, naturellement ; au sommet du coche, les drapeaux de ces cantons mêlaient leurs plis au drapeau fédéral. C'était nouveau, patriotique et surtout charmant de la part de nos amis de la Gruyère vaudoise.

* * *

Notre excellent professeur de musique, M. Arnold Bosson, a bien voulu nous préparer un vrai régal de musique vocale et instrumentale pour la soirée de dimanche. Nous avons déjà dit que la *Stella* et les *Cigales* prêtent leur bienveillant concours à ce concert. C'est assez dire. De plus, les élèves anciens et nouveaux de M. Bosson nous réservent des surprises. Hâtons-nous donc de réserver nos places.

CHRONIQUE AGRICOLE

Plantation d'arbres fruitiers. — En Bavière on plante énormément d'arbres fruitiers le long des routes et on s'en trouve bien. Ce sont surtout les fruits à pépins que l'on plante. Les frais de plantation se montent à 2 fr. 76 par arbre. L'arbre en plein rapport peut rapporter de 4 à 6 fr. et même plus, c'est comme on voit un joli rapport. Il est regrettable qu'en Suisse nous n'imitions pas davantage ces plantations le long des routes.

Les os appliqués en fumure au pied des arbres.

— Quand on ne dispose que d'une quantité relativement faible d'os, il y a un moyen très simple et très économique de les utiliser, c'est de les enterrer çà et là au pied des arbres fruitiers ; leur décomposition durera plusieurs années, leur effet sera lent ; mais les arbres savent attendre et leurs racines arrivent peu à peu à extraire toute la substance des os. Si l'on veut que la fumure soit complète, on ajoute des cendres vives de bois autrement dit de la potasse.

La potasse et l'acide phosphorique, chacun le sait, sont nécessaires pour la bonne fructification ; l'azote pour la végétation.

Les scories Thomas aux arbres fruitiers. —

Cet engrais peut très bien servir pour les arbres fruitiers. On l'enfouit en automne ou bien très tôt au printemps, au dessous du bord de la couronne. Comme cet engrais se dissout lentement, on ne conseille pas de le répandre en couverture.

VARIÉTÉS

Petite légende birmane. — Un prince birman se promenait dans un cimetière, attristé par la vue de tous les mamelons de terre amoncelés qui marquent les sépultures. Il aperçoit une jeune femme toute pâle, agenouillée sur un tertre tout frais

et qui avec son éventail faisait de grands gestes. Le prince s'approche et dit à la belle affligée :

— Quel est le parent que vous pleurez ? — C'est mon mari. — Mais pourquoi éventer ainsi son tombeau ? Boudha ne vous rendra pas le corps de votre époux ! — Ah ! répond la femme, c'est que je lui ai juré de ne pas me remarier avant que la terre qui le recouvre ne soit complètement sèche, et je viens chaque jour l'éventer pour que l'humidité disparaisse au plus tôt.

Nous nous faisons un plaisir d'attirer l'attention de nos lecteurs sur l'emplâtre ROCCO remède composé d'un emplâtre de capicum et d'un double de flanelle.

Cet incomparable remède devrait se trouver dans toutes les pharmacies de famille, car il est souverain dans la plupart des douleurs et des maux qui surviennent journellement. — L'efficacité de l'emplâtre Rocco se constate surtout dans les affections rhumatismales, provenant de refroidissements, telles que le *lumbago*, les douleurs du dos, les *rhumatismes*. L'emplâtre Rocco est ordonné par les médecins, et il a été éprouvé les douleurs provenant de luxations et de foulures.

Le prix de l'emplâtre Rocco est de 1 fr. 25 et se vend dans toutes les pharmacies.

Soumission.

Le Conseil paroissial d'Echarlens met en soumission les travaux de la couverture en ardoise et la ferblanterie de la partie sud de l'église.

Prendre connaissance des travaux auprès du président de paroisse où les soumissions seront reçues jusqu'au 25 avril, à 7 heures du soir. [855]

Concours de travaux.

Un concours est ouvert pour la construction d'un bâtiment ; les entrepreneurs intentionnés peuvent faire leur soumission chez le soussigné ou seront déposés le plan et le cahier jusqu'au 25 avril prochain. [354]

Broc, le 13 avril 1903. Joseph CLERC.

A vendre :

2000 pieds de bon *foin* et 1500 pieds de *regain*, le tout de première qualité, à distraire. [353]

Pour voir et traiter, s'adresser à M. Charles TINGELY, propriétaire, à Pont-la-Ville.

A vendre :

un bel *âne*. [358]

S'adresser M. BOIFACE SAVARY, à Riaz.

VILLE DE BULLE

Dimanche 19 avril prochain, à

10 $\frac{1}{2}$ heures du matin, à l'Hôtel-de-Ville, assemblée des contribuables avec l'ordre du jour suivant :

Renouvellement des impôts communaux pour les années 1903 et 1904 sur les mêmes bases que précédemment.

Pour plus de détail, voir *Feuille officielle* Nos 15 et 16 de l'année courante.

Bulle, le 14 avril 1903. [359] Le Secrétaire communal.

Mises publiques.

L'Office des faillites de la Gruyère procédera, à la Maison de Ville de La Roche, le mercredi 22 avril prochain, à 2 heures du jour, à la vente des immeubles appartenant à la masse en faillite THÉRAULAZ, Alfred, lieu Balthazar, à La Roche, soit maison, écurie, grange, écurie et pré attenants, situés près du village. Prix d'estimation : 11,500 fr. Le même jour, à 9 heures avant midi, au domicile d'Alfred THÉRAULAZ, dit office procédera à la vente du mobilier comprenant : instruments aratoires, divers outils pour scieur et 1 tas de fumier. 860] (H193B) L'Office des faillites.

Avis aux charretiers.

A transporter de Château-d'Ex à La Tour 2 à 3000 billons. (H194B) [361]

S'adresser à MM. GENOUD & PEYRAUD, à Bulle, ou à Alfred BRÉTON, à Flenruz.

A louer :

un centre du village de Vuadens une jolie maison avec jardin N° 85. S'adresser à M. Alphonse TERCIER, à Vuadens. (H196B) [356]

A L'IMPRIMERIE DE « LA GRUYÈRE » A BULLE : ENVELOPPES COMMERCIALES depuis 4 50 fr. le mille.

Bureau : 8 h. Dimanche soir, 19 avril, Rideau : 8 1/2 h.

grande salle de l'hôtel des Alpes, Bulle :
Grand Concert vocal et instrumental
REPRÉSENTATION

DONNÉ PAR [352]
M. BOSSON, professeur de musique et ses élèves avec le gracieux concours d'anciens élèves de la **STELLA**, Société de demoiselles, et des **CIGALES**, Club de mandolinistes.
PRIX DES PLACES : Réservées, 1 fr. 50; Premières, 1 fr.; Secondes, 60 cent.

AVIS

Le soussigné d'avise l'honorable public de la ville et de la campagne qu'à partir du 1^{er} avril prochain il dessert le

CAFÉ INDUSTRIEL, A BULLE.
Local de l'Union ouvrière.
Consommation de premier choix.
Léon CASTELLA

290]

Banque Populaire de la Gruyère,
BULLE

Nous recevons actuellement des dépôts d'argent à
3 1/2 % en compte courant;
4 % caisse d'épargne;
4 % contre certificats de dépôts à 3 ans fixe. [332]

H. Brühlmann-Huggenberger
CHAUSSURES Winterthour

POUR HOMMES N° 40-47:	
Soustravail, ferts, ferrés	Fr. 6.-
Bottines lacets, montantes, ferrées	8.-
Bottines pour dimanche, garnies	8.50
POUR DAMES N° 36-42:	
Soustravail, ferts, ferrés	Fr. 5.50
Bottines lacets, pour dimanche, garnies	6.50
Bottines élast.	6.80
Soustravail, ferts, ferrés N° 26-29 Fr. 3.50 etc.	
Catalogues illustrés gratuits	
Envoi contre rembourse. Echange franco.	

Engrais chimiques.

Pour éviter tout retard dans la livraison, les agriculteurs qui désirent faire l'acquisition d'engrais sont priés de s'inscrire au plus tôt auprès de

L'AGENCE AGRICOLE
AUG. BARRAS, BULLE
maison placée sous le contrôle (H157B)[265]
des établissements fédéraux d'essais et d'analyses agricoles.

FABRIQUE DE MEUBLES ET TAPISSERIE
C. SAVARY

Magasin rue Chaponnière 7, Genève. (H2F)[1]

Grand choix de **MEUBLES** en tous genres.
Crins, laine, duvets, couvertures, tapis et linoleum.
ETOFFES POUR MEUBLES
Prix défiant toute concurrence.



POUDRE MAYOR
tonique, dépurative, antiépidémique
POUR LE BÉTAIL



de **B. MAYOR**, vétérinaire et pharm. Marque déposée.
Vente en gros: Vve Alf. DELISLE & C^e, fab^{re} Lausanne, et A. PANCHAUD, Vevey.
Attention aux contrefaçons. — En vente partout.

HORLOGERIE & BIJOUTERIE

Grand choix de régulateurs, réveils, montres Omega et Zenith, bagues fantaisie, alliances, broches, boucles d'oreilles, chaînes, sautoirs et breloques, baromètres et lunetterie.
Achat d'or et d'argent
Se recommande : L^{re} GOBET, succ. de KOLLY. [176]

L'Arome
Les Tubes de Bouillon
Les Potages à la minute



viennent de nouveau d'arriver chez **Pierre Viale, Montbovon.**
(H1F)(357)

Vous tous qui tousez,
(H10309J) essayez les [1069]
BONBONS PECTORAUX Kaiser
succulents et calmant la toux.
2740 certificats notifiés prouvent combien leur efficacité est reconnue certaine contre toux, enrrouements, catarrhes et engorgements. Refuser tout ce qui est offert pour les remplacer! Paquets à 30 et 50 cent., en dépôt chez: P. GAVIN, pharm., à Bulle; Ang. BARRAS, pharm., à Bulle; E. DAVID, pharm., à Bulle; Georges SOTTAZ, à Vnaden; Alfr. WOLF, nég., à Soren; PORCELET, pharm., à Estavayer.



3 AVANTAGES
sont offerts grâce à mes achats gros, ce qui augmente chaque année la vente de mes chaussures :

- 1° (chose principale) la bonne qualité,
 - 2° la bonne façon,
 - 3° le bas prix, par exemple :
- Souliers, forts, p. ouvriers, N° 40/48 Fr. 6.50
 - Souliers à lacer p. mess^{rs}, solides clones, crochets, > 40/48 > 8.-
 - Souliers de dim. à lacer, avec bouts, sol. et élég., pour messieurs > 40/48 > 8.50
 - Souliers, solides, clones, pour dames > 36/42 > 5.50
 - Souliers de dim. à lacer, avec bouts, sol. et élég., pour dames > 36/42 > 6.50
 - Bottines de dim. à élast., sol. et élég. > 36/42 > 6.80
 - Souliers d'enfants (garç. et fillettes), solides > 26/29 > 3.50
 - Souliers d'enfants (garç. et fillette), solides > 30/35 > 4.50
- Grand choix de chaussures en tous genres. D'innombrables lettres de remerciement constatant la satisfaction de ma clientèle et provenant de toutes les contrées de la Suisse et de l'étranger sont à la disposition de tout le monde. J'ai pour principe de ne pas tenir de la mauvaise marchandise, comme on en offre souvent sous des noms fallacieux. Garantie pour chaque paire. Echange immédiat et franco. Prix courant avec plus de 250 illustrations *gratuit et franco.* (H1200Q)[203]
La plus ancienne et la plus grande maison d'expédition de chaussures de la Suisse.
Rod. HIRT, Lenzbourg.

AVIS
AUX MARCHANDS DE BOIS
ET AU PUBLIC

Par suite d'une installation moderne, telle que scie multiple, scies de côté et circulaire, je m'engage à faire le **sciage à façon** aux meilleures conditions. (H122B)
Se recommande : **Joseph Bellora,** au Transvaal de La Tour-de-Trême. [230]

Lots de marais à louer.

A louer pour la présente année **15 lots de marais** situés à Villars Jardon. Rendez-vous des mises à la ferme du Clos au Cerfs (Ferpielo), **lundi 4 avril 1903**, à 9 heures du matin. [340]

A LOUER

pour le 1^{er} mai, un petit logement avec toutes ses dépendances, route de Vevey, Bulle. S'adresser au bureau du journal. [348]

Mises publiques.

Pour cause de partage, l'hoirie de François BLANC-COMBAZ à Corbières, exposera en vente par voie de mises publiques le **mardi 21 avril prochain**, des 2 h. de l'après midi, à l'hôtel de la Croix Blanche, audit lieu, les immeubles ci après désignés :
1° Maison d'habitation comprenant deux logements, indépendants, grange, écurie et remise, ainsi que prés, vergers et jardin de la contenance d'environ 1 1/2 pose.
2° Les **Curlinovis**, champ d'environ 4 poses de bon terrain.
3° **Chambrey**, grange, écurie double avec fontaine intarissable, ainsi qu'environ 11 poses de bon terrain attenant.
Pour renseignements, s'adresser à Mme BLANC, veuve, ou à M. Joseph BLANC, à Corbières. [346] L'HOIRIE.

On demande

pour le **15 mai un berger** pour gouverner 12 à 14 vaches. Inutile de se présenter sans bons renseignements. S'adresser à Th. LEHMANN, Av. Ney, Nyon. (H2F)[344]

TRICOTAGE

La soussignée informe l'honorable public qu'elle se charge de **travaux de tricotage** à la machine en tous genres. Travail soigné.
EMMA PITTET GLASSON
rue de Vevey,
maison de M. Eug. Demierre, charron.

SANG

SAISEPAREILLE Model
Un remède plus agréable remède contre le meilleur.
Boutons, Dartres, épaissement du sang, maux d'yeux, serofules, démanagements, goulte, rhumatismes, etc.
Envoi dans le monde entier. Des milliers de lettres et attestations reconnaissantes de tous les pays.
Agréable à prendre.
1/2 lit., fr. 3.50; 1/2 lit., 5 fr.
— 1 lit., 8 fr. (une cure complète). —
Demandez expressément :
SAISEPAREILLE MODEL
avec la marque de fabrique.
Dépôt à **Bulle** : P. GAVIN, pharmacien; à **Fribourg** : THÜRLER & KOEHLER pharmacien; **Châtel-St-Denis**, E. JAMBON, pharmacien. (H225GX)[236]

Dimanche 19 avril prochain :

Cassée
à l'auberge de la Cigogne
GUMEFENS
Invitation cordiale.
350](H189B) M. ANDREY, tenancier.

A vendre :

environ 120 quintaux de **foin et regain** de bonne qualité. S'adresser à Justin ROMANENS, à Avry-devant Pont. (H184B)[351]

A VENDRE

à consommer sur place ou à distraire, en tout ou en partie, environ 5500 pieds **foin et regain** de toute première qualité. S'adresser à Etienne CASTELLA, à Gruyères, ou à M. Pierre PASQUIER, fermier, au Clos aux Cerfs. [329]

JEUNES FILLES

On engage continuellement des **jeunes filles** à la **Fabrique de chocolat de Broc.** [760]
Bon salaire dès le commencement.
BULLE — GLASSON FRÈRES, IMP.-ÉDITEURS



ABONNEMENTS
Suisse . . . 1 an, Fr. 4 50
" " " 6 mois, " 2 50
Etranger : 1 an, " 9 -
" " " 6 mois, " 5 -
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.
On s'abonne dans les bureaux de poste.

La race noire

Parmi les chefs d'Etat destinés de guerre dont la physionomie plus accusée que celle des Etats-Unis, M. Roosevelt Si dans la plupart des du régime constitutionnel le pouvoir du chef publique américaine président un rôle prédirection politique, la responsabilité lui incombent. Adversaire déterminé de grandes idées humaines de miner le préjugé aux Etats-Unis. C'est dire qu'il attend au-devant d'un terrible résultats humains de les résultats purement en la politique et l'en s'attachant le voir avantage si décisif, c'est risquer l'aventure. Son premier acte Blanche un homme Booker Washington; percepteur à Charles Crum. La ville et le comté de nègres. Néanmoins déléguations partirentèrent au Congrès co-

FEUILLETON

LA PATRIE

par J. Traduit de l'anglais.
Le docteur Almenour quelques idées, que désespérément lui, existerait une guerre qui éclaterait à chaque on parût rien aux yeux soient dès le premier se Amédée, qui n'entendait avait dit à son père : — N'est ce pas, papa? Raconte donc à M. le d'arrivés il y a deux ans, vagues mesuraient au te le rapelles encore! monsieur et deux enfans rent juste le temps de flots n'engloutissent les ne fat pas perdue, car repêcher et à la remette dine et moi.